



OBJECTIFS

- Comprendre, analyser et anticiper les risques auxquels sont exposés vos biens, vos équipements, vos marchandises et tout ce que votre entreprise est amenée à transporter
- Connaître les principaux intervenants dans la chaîne de transport pour pouvoir éventuellement mettre en jeu leurs responsabilités
- Choisir une couverture d'assurance dommages ou RC appropriée et maîtriser l'indemnisation des sinistres transports



PUBLIC

Risk manager, responsable assurance, responsable logistique et transport, gestionnaire sinistre et juriste d'entreprise



PRÉREQUIS

Aucun



CONTENU

- Rappels : contrat de vente (Incoterms) et contrat de transport
- Les principaux intervenants dans la chaîne de transport : missions et responsabilités
- Les risques auxquels sont exposées les marchandises au cours du transport
- Savoir différencier une assurance RC contractuelle et une assurance « ad valorem »
- Les mécanismes de l'assurance marchandises transportées, ou facultés, ou « ad valorem »
- Les garanties offertes, la détermination de la valeur assurée et le calcul de la prime
- Risques politiques et risque de guerre en maritime et transports : les fondamentaux
- La prévention des risques transports, la déclaration et l'indemnisation des sinistres
- De la gestion des sinistres à la gestion de crise avec les spécificités du risque maritime



POINTS FORTS

Après des rappels sur le cadre juridique du transport de marchandises et des acteurs, l'intervenant détaille les risques auxquels sont exposés les marchandises au cours du transport. Cette formation balaye ainsi toutes les problématiques, les règles et les responsabilités pour donner une vision complète de ce secteur

Durée

2 jours – 14 heures

Niveau

Base

Tarif

1 354 € HT (adhérent AMRAE)

1 654 € HT (non adhérent)

Déjeuner offert

Dates

16, 17 novembre 2026

Lieu

Paris

en présentiel ou à distance

Nombre de participants

15 personnes

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Support de cours, exercices, cas pratique, test d'évaluation des acquis

Intervenant

Expert du domaine, président du syndicat des courtiers d'assurances maritimes et transports